

AVIS PUBLIC – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 565-2025

Aux citoyennes et citoyens de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard,
Prenez avis qu'à une séance du conseil municipal, il sera présenté pour adoption le
projet de règlement numéro 565-2025, modifiant le règlement de zonage no 428-
2014.

Modifications proposées

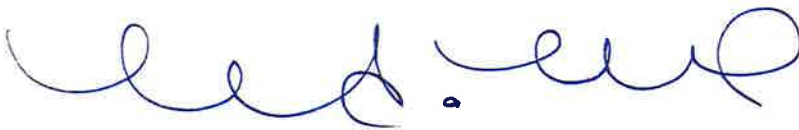
Ajouter le groupe d'usage « extraction » à la grille des spécifications de la zone AD-2,

Le projet de règlement peut être consulté :

Au bureau municipal, pendant les heures normales d'ouverture

Séance publique de consultation

Une séance publique de consultation est prévue le 14 octobre à 19h, lors de la
séance ordinaire et durant laquelle toute personne intéressée pourra se faire
entendre sur ledit projet.



Nadia Lavoie
Directrice générale/greffière-trésorière



318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec)
G0K 1H0



418 723-2816



municipalite@stanaclet.qc.ca



Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard